

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Produit:**

**SHELL CASSIDA FLUID GL 220**

Page: 1/7

F-65617

Version: 1

Date: 1997-11-28

Annule et remplace la FDS du: 1996-09-02

## Etiquetage (d'usage ou CE).

Non classé dangereux d'après la directive CEE 88/379.

Etiquetage transport: Non réglementé.

## 1 Identification de la Substance / Préparation et de la Société.

Nom du produit: CASSIDA FLUID GL 220

Code du produit: 65617

Utilisation commerciale: Huile de transmission

Fournisseur:

Nom/raison sociale: Société des Pétroles SHELL

Adresse: Immeuble "Les Portes de la Défense"  
307, rue d'Estienne-d'Orves  
92708 Colombes Cedex

Numéros à contacter: Société des Pétroles SHELL  
Immeuble "Les Portes de la Défense"  
307, rue d'Estienne-d'Orves  
92708 Colombes Cedex  
Téléphone : 01 57 60 61 00  
Télécopie : 01 57 60 62 99

No d' appel d'urgence: - SHELL (en France - 24/24 h) : 04 42 74 51 15  
- Centre Anti-Poisons de PARIS : 01 40 05 48 48  
Hôpital Fernand WIDAL  
200, rue du Faubourg St-Denis - 75475 PARIS Cedex 10  
- Centre Anti-Poisons de LYON : 04 72 11 75 84  
Hôpital Edouard HERRIOT  
5, Place d'Arsonval - 69437 LYON Cedex 3  
- Centre Anti-Poisons de MARSEILLE : 04 91 75 25 25  
Hôpital SALVATOR  
249, bd de Sainte-Marguerite - 13274 MARSEILLE Cedex 9  
- ORFILA : 01 45 42 59 59

## 2 Composition / informations sur les composants.

Préparation: .

Nature chimique: Mélange à base de polyoléfinés et d'additifs.

Constituants contribuant aux dangers: Sur la base d'informations disponibles, les composants de la préparation ne devraient pas apporter de propriétés dangereuses au produit.

Impuretés contribuant aux dangers: Aucune à notre connaissance, en usage normal.

## 3 Identification des dangers.

Principaux dangers: (voir § 11 et 12).

Effets néfastes sur la santé: Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.  
L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer des dermatoses.  
L'huile usagée peut contenir des impuretés nocives.

Effets sur l'environnement: Non facilement biodégradable.  
Potentiellement bioaccumulable.  
La réglementation interdit le rejet des huiles et lubrifiants dans l'environnement.

Dangers physico-chimiques: N'est pas classé inflammable mais est combustible.

Risques spécifiques: Aucun à notre connaissance, en usage normal.

Principaux symptômes: Ne devrait pas présenter de dangers graves dans des conditions normales d'utilisation.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Produit:**

**SHELL CASSIDA FLUID GL 220**

Page: 2/7

F-65617

Version: 1

Date: 1997-11-28

Annule et remplace la FDS du: 1996-09-02

---

Résumé des consignes " en cas d'urgence":

En cas d'atteinte de la peau par un jet sous haute pression, il y a risque d'introduction dans l'organisme; le blessé doit être transporté en milieu hospitalier, même en l'absence de blessure apparente.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter un médecin ou transporter en milieu hospitalier.

---

## 4 Premiers secours.

EN CAS DE TROUBLES GRAVES APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Inhalation ( premiers secours): En cas d'étourdissements ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin ou hospitaliser.

Contact avec la peau ( premiers secours): Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'atteinte de la peau par un jet haute pression, il y a risque d'introduction dans l'organisme. Le blessé doit être transporté en milieu hospitalier même en l'absence de blessure apparente.

Contact avec les yeux ( premiers secours): Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

Ingestion ( premiers secours): Aucun traitement spécial n'est généralement nécessaire. Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires.

Aspiration ( premiers secours): Si on soupçonne qu'il y a eu aspiration dans les poumons (au cours de vomissements par exemple), transporter d'urgence en milieu hospitalier.

Instructions pour le médecin: En cas d'incident, traiter symptomatiquement. Une aspiration dans les poumons peut provoquer une pneumopathie d'origine chimique. Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.

---

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie.

Point d'éclair: 276 °C (spéc.) (COC).

Moyens d'extinction appropriés: Mousse et poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone, sable et terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.

Moyens d'extinction déconseillés: Jet d'eau.  
L'utilisation d'extincteurs au Halon sera évitée pour des raisons liées à l'environnement.

Dangers spécifiques: Il est probable que la combustion produise un mélange complexe de gaz et de particules en suspension dans l'air, comprenant du monoxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques et inorganiques non identifiés.  
Leur inhalation est très dangereuse.

Protection des intervenants: Port obligatoire d'un appareil respiratoire isolant en raison de l'abondance des fumées et des gaz dégagés.

---

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.

Précautions individuelles: Eviter le contact avec:  
- la peau.  
- les yeux.  
En fonction des risques d'exposition porter des gants, des lunettes, des bottes et des vêtements imperméables aux hydrocarbures.

Protection individuelle: En fonction des risques d'exposition porter des gants, des lunettes, des vêtements imperméables aux hydrocarbures.

Précautions pour la protection de l'environnement: Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol.  
Protéger les égouts des déversements possibles afin de minimiser les risques de pollution.  
En cas d'épandage, prévenir les autorités compétentes lorsque la situation ne peut pas être maîtrisée rapidement et efficacement.  
Protéger les zones sensibles en matière d'environnement ainsi que les ressources en eau.

Méthodes de nettoyage/récupération - déversement limité: Absorber le liquide avec du sable ou de la terre. Recueillir et placer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination conforme aux réglementations.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Produit:**

**SHELL CASSIDA FLUID GL 220**

Page: 3/7

F-65617

Version: 1

Date: 1997-11-28

Annule et remplace la FDS du: 1996-09-02

---

Méthodes de nettoyage/récupération - déversement important:	Empêcher tout écoulement par une barrière de sable, de terre ou de toute autre matière permettant de retenir. Récupérer directement le produit ou avec l'absorbant. Éliminer comme pour déversement limité.
Élimination:	Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé. Éliminer les déchets dans les conditions autorisées par la réglementation.

---

## 7 Manipulation et Stockage.

### MANIPULATION:

#### Mesures techniques:

- Prévention de l'exposition des travailleurs: Assurer une ventilation suffisante en cas de risque de formation de vapeurs, brouillards ou aérosols.  
Adopter toute mesure permettant de réduire les risques d'exposition, en particulier aux huiles en service ou usagées.  
Lorsque le produit manipulé est conditionné en fûts, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation approprié.  
Tenir à l'écart des matières combustibles.  
Conserver le produit à l'écart des aliments et des boissons.
- Prévention des incendies et des explosions: Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosibles.  
Les chiffons imprégnés de produit, le papier ou les matières utilisées pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Éviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.

#### Précautions:

Afin de réduire le risque d'incendie, concevoir les installations pour éviter :

- les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques.
- les fuites accidentelles d'huile d'un circuit sous pression se traduisant par des jets finement pulvérisés inflammables (la limite inférieure d'inflammabilité du brouillard d'huile est atteinte pour des concentrations de l'ordre de 45 g/m<sup>3</sup>).

Les contacts prolongés et répétés avec l'épiderme peuvent provoquer des affections cutanées favorisées par des petites blessures ou des frottements avec des vêtements souillés.  
Éviter les projections.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.  
N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant.  
Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage.  
Ne pas respirer les vapeurs, fumées, brouillards.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Conseils d'utilisation:

Éviter le contact avec les agents oxydants forts.  
N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries... résistants aux hydrocarbures et/ou aux produits synthétiques.

### STOCKAGE:

#### Mesures techniques:

Voir recommandations ci-après.

#### Conditions de stockage:

Stocker à température ambiante à l'abri de l'eau, de l'humidité, de la chaleur et de toute source d'ignition.  
Conserver les récipients fermés en dehors de l'utilisation.  
Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol.

#### - à éviter:

Le rayonnement solaire direct, toute source de chaleur et les agents oxydants forts.  
Le stockage soumis aux intempéries.

#### Températures de stockage:

0 °C minimum à 50 °C maximum.

#### Matières incompatibles:

Réactions dangereuses en cas de contact avec les agents oxydants forts.

#### Matériaux d'emballage recommandés:

N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries ... résistants aux hydrocarbures.  
Conserver de préférence dans l'emballage d'origine, dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage.

#### Matériaux d'emballage déconseillés:

PVC

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Produit:**

**SHELL CASSIDA FLUID GL 220**

Page: 4/7

F-65617

Version: 1

Date: 1997-11-28

Annule et remplace la FDS du: 1996-09-02

Autres conseils: Conserver de préférence dans l'emballage d'origine, dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage.  
Les récipients de polyéthylène ne seront pas exposés à de hautes températures en raison des risques de déformation.

## 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

Mesures d'ordre technique: Utiliser une ventilation locale par extraction d'air, s'il existe un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou d'aérosols.

Valeurs limites: Pas de valeurs établies

Equipements de protection individuelle:

Protection respiratoire: Non requis normalement.  
Si les brouillards d'huile ne peuvent être contrôlés, un appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un pré-filtre à particules sera utilisé.

Protection des mains: Gants imperméables et résistant aux hydrocarbures.

Protection des yeux: Lunettes en cas de risque de projections.

Protection de la peau et du corps (autre que les mains): Limiter toute forme de contact avec la peau.  
Porter une combinaison pour réduire la contamination des vêtements personnels. Faire nettoyer régulièrement les combinaisons et sous-vêtements.  
Selon nécessité, écran facial, bottes et vêtements imperméables aux hydrocarbures, chaussures de sécurité (manipulation de fûts).

Mesures d'hygiène: Eviter le contact prolongé et répété avec la peau, spécialement avec les huiles en service ou usagées.  
Se laver les mains avant de manger ou de boire.  
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau en écartant les paupières pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

## 9 Propriétés physiques et chimiques.

Etat physique: Liquide à température ambiante

Couleur: Incolore.

Odeur: Légère.

Point d'écoulement: -48 °C

Caractéristiques de distillation: .

Point initial de distillation: > 300°C.

Point d'éclair: 276 °C (spéc.) (COC).

Limite d'inflammabilité supérieure ( dans l'air): Donnée non disponible.

Limite d'inflammabilité inférieure ( dans l'air): Donnée non disponible.

Température d'auto-inflammation: Donnée non disponible.

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité de vapeur ( air=1): Donnée non disponible.

Masse volumique: 844 kg/m<sup>3</sup> à 15 °C

Viscosité cinématique: 680 mm<sup>2</sup>/s à 20 °C

Solubilité dans l'eau: Négligeable

Coefficient de partage n-octanol/eau: Donnée non disponible.

## 10 Stabilité et Réactivité.

Stabilité: Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Produit:**

**SHELL CASSIDA FLUID GL 220**

Page: 5/7

F-65617

Version: 1

Date: 1997-11-28

Annule et remplace la FDS du: 1996-09-02

---

Conditions à éviter:	La chaleur (température supérieure au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique...
Matières à éviter:	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux:	Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal. La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO <sub>2</sub> , hydrocarbures variés, etc.. et des suies.

---

## 11 Informations toxicologiques.

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit.

L'information fournie est basée sur la connaissance des composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Les informations ci-après s'appliquent pour :

- (H) : l'homme.
- (A) : l'animal.
- (O) : indéterminé - l'homme et/ou l'animal.

Toxicité aiguë - inhalation (A):	Donnée non disponible.
Toxicité aiguë - contact avec la peau (A):	DL 50 attendue: supérieure à 2000 mg/kg
Toxicité aiguë - ingestion (A):	DL 50 attendue: supérieure à 2000 mg/kg
Effets locaux - inhalation (H):	De fortes concentrations de vapeurs ou d'aérosols pourraient être irritantes pour les voies respiratoires et les muqueuses.
Effets locaux - contact avec la peau (O):	Probablement légèrement irritant.
Effets locaux - contact avec les yeux (O):	Probablement légèrement irritant.
Sensibilisation - contact avec la peau (O):	Probablement non sensibilisant pour la peau.
Toxicité chronique ou à long terme - inhalation (H):	Les vapeurs et les aérosols peuvent être irritants pour les voies respiratoires et les muqueuses.
Toxicité chronique ou à long terme - contact avec la peau (H):	Des lésions cutanées caractéristiques (boutons d'huile) peuvent se développer à la suite d'expositions prolongées et répétées au contact de vêtements souillés.
Cancérogénèse (A):	Les composants ne sont pas réputés comme étant associés à des effets cancérogènes.
Mutagenèse (A):	N'est pas considéré comme présentant de risque mutagène.
Autres données:	Des contacts prolongés ou répétés avec des produits contenant des huiles minérales peuvent provoquer l'élimination du revêtement lipidique de la peau, particulièrement à une température élevée. Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives qui se sont accumulées durant l'utilisation. Les fluides de coupe peuvent accumuler des impuretés nocives pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend du type d'utilisation des produits concernés. Toute huile usagée sera manipulée avec précaution, afin si possible, d'éviter les contacts avec la peau.

---

## 12 Informations écologiques.

.	Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information fournie est basée sur les données des composants et sur l'écotoxicologie de produits similaires. Le produit est liquide dans la plupart des conditions de l'environnement.
Mobilité:	* SOL : - le produit sera adsorbé aux particules du sol et ne sera pas mobile. * EAU : Flotte dans l'eau.
Persistance / dégradabilité:	Non facilement biodégradable. Ce produit contient des composants qui peuvent être persistants dans l'environnement.
Bioaccumulation:	Potentiellement bioaccumulable.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Produit:**

**SHELL CASSIDA FLUID GL 220**

Page: 6/7

F-65617

Version: 1

Date: 1997-11-28

Annule et remplace la FDS du: 1996-09-02

**Ecotoxicité:** Mélange très peu soluble dans l'eau.  
Le produit devrait être pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques, CL/CE50 > 100 mg/l.  
Peut se déposer et engluer physiquement les organismes aquatiques.  
La valeur CL/CE50, énoncée comme la quantité nominale du produit, a nécessité de préparer un test sur l'extrait aqueux.

## 13 Considérations relatives à l'élimination.

**Méthodes pertinentes d'élimination des déchets:** Les huiles utilisées ou usagées et les résidus seront recyclés ou éliminés conformément aux réglementations en vigueur par un collecteur ou une entreprise agréée.  
La seule méthode autorisée est la récupération par un ramasseur agréé et la régénération ou le brûlage dans une installation agréée.  
La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant des huiles usagées.  
Ne pas contaminer le sol ou l'air avec des huiles usagées.

**Méthodes pertinentes d'élimination des emballages souillés:** Vider complètement le récipient.  
Après vidange, aérer dans un endroit sûr, loin des étincelles et du feu.  
Conserver la (les) étiquettes sur le récipient.  
Remettre à un éliminateur agréé.

**Dispositions locales:** Réglementation du déversement des huiles et lubrifiants dans les eaux superficielles, souterraines et de mer :  
- Décrets n° 73-218 du 23.02.1973 et n° 77-254 du 08.03.1977, circulaires du 14.01.1977 et 04.11.1980.  
Réglementation relative aux déchets :  
- Loi n° 75-633 du 15.07.75 et décret n° 77-974 du 19.08.77 ; décret n° 79-981 du 21.11.79 modifié par le décret n° 85-387 du 29.03.85,  
et les décrets n° 89-192 du 24.03.1989 et 89-648 du 31.08.1989, portant réglementation de la récupération des huiles usagées.  
- Loi n° 88-1261 du 30.12.1988; décret n° 90-267 du 23.03.1990, relatif à l'importation, à l'exportation et au transit de déchets générateurs de nuisances.  
- Loi n° 92-646 du 13.07.1992, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.

## 14 Informations relatives au transport.

**Numéro ONU:** Aucun.

**Réglementations internationales:** Non dangereux pour le transport des marchandises selon les classifications UN, ADR/RID, IMO/IMDG et IATA/ICAO.

**Autres dispositions réglementaires:**

\* Françaises: Non concerné.

- Arrêtés ADR/RID: Non réglementé.

## 15 Informations réglementaires.

### REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE:

**Classification UE:** Non classé dangereux d'après la directive CEE 88/379.

### ETIQUETAGE CE:

**Symboles UE:** Pas de symbole.

### Réglementation Française:

\* Code Sécurité sociale: Tableau(x) des maladies professionnelles : N° 36  
Articles L.461-6 et D.461-1.

\* Code du Travail: Surveillance médicale spéciale : Art. R 241-50, arrêté du 11.07.1977.

\* Nomenclature des rejets (voir § 13): C 173.

## 16 Autres informations.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

**Produit:**

**SHELL CASSIDA FLUID GL 220**

Page: 7/7

F-65617

Version: 1

Date: 1997-11-28

Annule et remplace la FDS du: 1996-09-02

---

Utilisations et restrictions:	Lubrifiant pour engrenages de machines de l'industrie alimentaire. Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques SHELL.
EINECS (CE):	Tous les composants sont répertoriés (ou sont des polymères exemptés).
Date de création de la fiche:	12/07/96.
Date d'édition de la fiche:	18/07/02.

---

" Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités."

---

Modèle UFIP conforme à la Directive 91/155 CEE, à l'Arrêté du 05/01/1993 et à la norme NF T 01-102 (sauf en ce qui concerne le libellé de la 1ère rubrique) techniquement équivalente à la norme ISO/DIS 11014 - 1993.

---

**Fin du document.**

**Nombre de pages: 7**